



CONSIGNES POUR LA MISE EN ŒUVRE DU CCF POUR L'ÉPREUVE OBLIGATOIRE D'ESPAGNOL EN CLASSE DE TERMINALE BACCALAUREAT PROFESSIONNEL

→ **Rappel** : les liens ci-dessous vous permettent d'accéder aux BO qui régissent les épreuves obligatoires de langues vivantes au Baccalauréat Professionnel ainsi que les fiches de notation et d'évaluation :

<http://www.education.gouv.fr/cid51726/mene1009658a.html>

<http://www.education.gouv.fr/cid51728/mene1009438n.html>

Foire aux questions

Quand organiser les CCF ?

Nous ne saurions que trop recommander que les épreuves soient organisées, dans la mesure du possible, en dehors des heures de cours avec l'aval du chef d'établissement. Nous précisons ici que ces CCF doivent être organisés au cours du sixième semestre de la formation conduisant à la délivrance du diplôme du baccalauréat professionnel.

Qui organise l'épreuve et interroge les candidats ?

Ce sont les professeurs/formateurs qui enseignent les langues concernées dans l'établissement qui doivent organiser l'épreuve et évaluer les candidats quelles que soient les classes ou groupes d'élèves qui leur sont confiés. L'évaluation peut être organisée de manière à ce que les professeurs n'évaluent pas leurs élèves de l'année en cours.

Il n'est pas possible de scinder l'épreuve, l'évaluation donnant lieu à une situation d'évaluation unique.

Le jury n'est constitué que d'un seul examinateur.

Les candidats doivent-ils présenter une liste ?

Oui. La liste des 3 thèmes/sujets doit être validée et visée par l'enseignant qui a en charge le candidat au cours de l'année du CCF. Un document académique est disponible et peut être utilisé par l'enseignant et remis aux candidats.

Que faire si un candidat se présente sans liste le jour de l'épreuve ?

Cette situation ne devrait pas se présenter car il est de la responsabilité de chaque professeur d'accompagner et de guider les élèves pendant l'année et de valider la liste.

Par ailleurs, nous préconisons la mise en place de copies des listes validées entre collègues avant l'épreuve afin de palier tout oubli.

Qui choisit le thème le jour du CCF ?

En aucun cas l'élève. Aucun tirage au sort non plus. Le BO précise bien que c'est le professeur qui choisit un des thèmes ou sujets proposés et invite le candidat à s'exprimer.

Que faire si un candidat refuse de s'exprimer sur le thème choisi ?

Ne pas changer de thème. La fiche de notation prévoit cette situation avec l'attribution de la note zéro dans les colonnes A, B et C pour « absence totale de production ».

Le candidat peut-il apporter des supports visuels le jour de l'évaluation ?

Oui. Tout document visuel (photo, représentation artistique, dessin, schéma, diaporama...) permettant d'illustrer les propos du candidat est autorisé mais ne saurait excéder 30% du temps imparti car les supports visuels ne doivent en aucun cas se substituer à la production orale du candidat.

Remarque : le diaporama doit être construit afin d'être déclencheur de parole pour le candidat mais ne doit pas constituer une trace écrite pour l'épreuve.

Peut-on apporter une aide lexicale en partie 3 (CE) ?

Oui mais un maximum de 3 mots de vocabulaire est souhaitable. Au-delà, le support est visiblement mal calibré et d'un niveau trop difficile.

Nous rappelons ici que le support doit être authentique et qu'un maximum de 2 coupures serait à privilégier.

Combien de temps puis-je laisser au candidat pour prendre connaissance du texte ?

Le temps nécessaire à la prise de connaissance du support est compris dans les cinq minutes dévolues à cette partie de l'épreuve. Sa durée ne doit pas excéder 2 minutes.

Le candidat doit conserver le support pendant l'épreuve mais ne peut y annoter aucune information. Il restituera le document à l'issue de l'épreuve.

Que faire si un candidat est absent ?

En cas d'absence justifiée une autre date doit être proposée au candidat pour la passation de l'évaluation.

En cas d'absence injustifiée la mention « absent » doit être portée.

Dans tous les cas la mise en œuvre du CCF relevant de la compétence du chef d'établissement, il lui appartient d'apprécier la situation ainsi que le motif de l'absence.

Jean-Charles PINEIRO, IA-IPR Espagnol

jean-charles.pineiro@ac-amiens.fr

Elsa BANCEL, IEN-EG Lettres-Espagnol

elsa.bancel@ac-lille.fr

Manuel DA COSTA, chargé de mission d'inspection, référent académique LP.

Manuel.Da-Costa@ac-amiens.fr